



LOIRET TAR 2016

Du 22 avr 2016 au 24 avr 2016

Edité le 12 avr 2016 à 19:41 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745010 C.T. RESERVE ORLEANS

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * RAPPEL Règlement TAR: le port de LUNETTES DE PROTECTION, du CASQUE ANTIBRUIT et l'usage d'un DRAPEAU DE SECURITE SONT OBLIGATOIRES.
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS. IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

820 Carabine 22 lr		Série	Jour / Heure de tir		Poste
02534799	JURY Caroline	D2 12	820 / TAR Carabine 22L samedi 23 avril 2016 à 17:15		3
02502580	JURY Philippe	S2 12	820 / TAR Carabine 22L samedi 23 avril 2016 à 17:15		2
03324697	JURY Philippe-Pierre	S1 12	820 / TAR Carabine 22L samedi 23 avril 2016 à 17:15		1
82468699	KIELLER Lauriane	D1 12	820 / TAR Carabine 22L samedi 23 avril 2016 à 17:15		4

830 Pistolet / Revolver		Série	Jour / Heure de tir		Poste
03435908	JURY Hélène	D1 11	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 16:15		5
02502580	JURY Philippe	S2 11	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 16:15		4

-- Fin --



LOIRET TAR 2016

Du 22 avr 2016 au 24 avr 2016

Edité le 12 avr 2016 à 19:41 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745011 **IMPACT 123**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- *Rappel Règlement TAR: le port de LUNETTES DE PROTECTION, du CASQUE ANTIBRUIT et l'usage d'un DRAPEAU DE SECURITE SONT OBLIGATOIRES.
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS. IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

820	Carabine 22 lr	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03233459	HENault Thierry	S2 5	820 / TAR Carabine 22L samedi 23 avril 2016 à 09:45	1
830	Pistolet / Revolver	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03233459	HENault Thierry	S2 7	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 11:00	2
831	Pistolet Vitesse Militaire	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03233459	HENault Thierry	S2 6	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 10:30	2

-- Fin --

LOIRET TAR 2016


Du 22 avr 2016 au 24 avr 2016

Edité le 12 avr 2016 à 19:41 - page 1 -

HORAIRES DE TIR
Association : 0745111 C.J.F. TIR

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * **RAPPEL** Règlement TAR: le port de LUNETTES DE PROTECTION, du CASQUE ANTIBRUIT et l'usage d'un DRAPEAU DE SECURITE SONT OBLIGATOIRES.
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler sur place, avant les tirs.
- * **VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS. IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.**

820 Carabine 22 lr		Série	Jour / Heure de tir		Poste
82452584	PERROCHE Christophe	S1 13	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 09:00		1
830 Pistolet / Revolver		Série	Jour / Heure de tir		Poste
82542217	BOUCHET Hugues	S1 7	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 11:00		1
82585980	LEBRIS Sebastien	S1 7	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 11:00		4
03364230	LUCIANO Laurent	S1 15	830 / TAR Pistolet/Revo dimanche 24 avril 2016 à 10:15		4
02433823	MOINDRON Bruno	S2 3	830 / TAR Pistolet/Revo vendredi 22 avril 2016 à 16:45		1
82452584	PERROCHE Christophe	S1 15	830 / TAR Pistolet/Revo dimanche 24 avril 2016 à 10:15		9
02362084	PROUST Benoist	S2 3	830 / TAR Pistolet/Revo vendredi 22 avril 2016 à 16:45		2
82482394	TOMAS Daniel	S1 11	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 16:15		1
03246665	TOURNEBISE Maxence	S1 15	830 / TAR Pistolet/Revo dimanche 24 avril 2016 à 10:15		7
82548426	VENON Benoît	S1 3	830 / TAR Pistolet/Revo vendredi 22 avril 2016 à 16:45		3
831 Pistolet Vitesse Militaire		Série	Jour / Heure de tir		Poste
82542217	BOUCHET Hugues	S1 6	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 10:30		1
82585980	LEBRIS Sebastien	S1 6	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 10:30		4
03364230	LUCIANO Laurent	S1 14	831 / TAR Armes de poi dimanche 24 avril 2016 à 09:45		4
02433823	MOINDRON Bruno	S2 2	831 / TAR Armes de poi vendredi 22 avril 2016 à 16:15		1
82452584	PERROCHE Christophe	S1 14	831 / TAR Armes de poi dimanche 24 avril 2016 à 09:45		9
02362084	PROUST Benoist	S2 2	831 / TAR Armes de poi vendredi 22 avril 2016 à 16:15		2
82482394	TOMAS Daniel	S1 10	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 15:45		1
03246665	TOURNEBISE Maxence	S1 14	831 / TAR Armes de poi dimanche 24 avril 2016 à 09:45		7
82548426	VENON Benoît	S1 2	831 / TAR Armes de poi vendredi 22 avril 2016 à 16:15		3

-- Fin --



LOIRET TAR 2016

Du 22 avr 2016 au 24 avr 2016

Edité le 12 avr 2016 à 19:41 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745117 **MONTARGIS TIR**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * RAPPEL Règlement TAR: le port de LUNETTES DE PROTECTION, du CASQUE ANTIBRUIT et l'usage d'un DRAPEAU DE SECURITE SONT OBLIGATOIRES.
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS. IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

830	Pistolet / Revolver	Série	Jour / Heure de tir	Poste	
00408679	CHAMPART Jean Marc	S3 3	830 / TAR Pistolet/Revo	vendredi 22 avril 2016 à 16:45	5
831	Pistolet Vitesse Militaire	Série	Jour / Heure de tir	Poste	
00408679	CHAMPART Jean Marc	S3 2	831 / TAR Armes de poi	vendredi 22 avril 2016 à 16:15	5

-- Fin --



LOIRET TAR 2016

Du 22 avr 2016 au 24 avr 2016

Edité le 12 avr 2016 à 19:41 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745162 ENTENTE CHAPELLOISE

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * RAPPEL Règlement TAR: le port de LUNETTES DE PROTECTION, du CASQUE ANTIBRUIT et l'usage d'un DRAPEAU DE SECURITE SONT OBLIGATOIRES.
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS. IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

820 Carabine 22 lr		Série	Jour / Heure de tir		Poste
00856761	ABIVEN Christian	S3 16	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 11:15		3
02141182	CASSE Thierry	S2 16	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 11:15		5
03415434	DUTARDE Claude	S2 13	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 09:00		2
03463308	JUSSERAND Laurent	S1 16	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 11:15		8
82432500	POTHAIN David	S1 13	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 09:00		3
82425224	TOUZEAU Philippe	S2 16	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 11:15		4
03376961	VIEUGUE Nathalie	D2 16	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 11:15		7
02140283	WARRE Lionel	S2 16	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 11:15		6
830 Pistolet / Revolver		Série	Jour / Heure de tir		Poste
00856761	ABIVEN Christian	S3 9	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 14:45		4
82515821	ALBAUT Antoine	S1 3	830 / TAR Pistolet/Revo vendredi 22 avril 2016 à 16:45		4
02141182	CASSE Thierry	S2 3	830 / TAR Pistolet/Revo vendredi 22 avril 2016 à 16:45		6
03463308	JUSSERAND Laurent	S1 15	830 / TAR Pistolet/Revo dimanche 24 avril 2016 à 10:15		2
03378101	KOETHER Franck	S2 7	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 11:00		3
03336419	LAGARRIGUE Bruno	S2 15	830 / TAR Pistolet/Revo dimanche 24 avril 2016 à 10:15		6
03463643	PAVIE Eric	S1 9	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 14:45		6
82432500	POTHAIN David	S1 9	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 14:45		2
82425220	POUILLOT Fabrice	S2 15	830 / TAR Pistolet/Revo dimanche 24 avril 2016 à 10:15		1
82425224	TOUZEAU Philippe	S2 9	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 14:45		3
03376961	VIEUGUE Nathalie	D2 15	830 / TAR Pistolet/Revo dimanche 24 avril 2016 à 10:15		8
02140283	WARRE Lionel	S2 9	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 14:45		1
831 Pistolet Vitesse Militaire		Série	Jour / Heure de tir		Poste
00856761	ABIVEN Christian	S3 8	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 14:15		4
82515821	ALBAUT Antoine	S1 2	831 / TAR Armes de poi vendredi 22 avril 2016 à 16:15		4
02141182	CASSE Thierry	S2 2	831 / TAR Armes de poi vendredi 22 avril 2016 à 16:15		6
03463308	JUSSERAND Laurent	S1 14	831 / TAR Armes de poi dimanche 24 avril 2016 à 09:45		2
03378101	KOETHER Franck	S2 6	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 10:30		3
03336419	LAGARRIGUE Bruno	S2 14	831 / TAR Armes de poi dimanche 24 avril 2016 à 09:45		6
82432500	POTHAIN David	S1 8	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 14:15		2
82425220	POUILLOT Fabrice	S2 14	831 / TAR Armes de poi dimanche 24 avril 2016 à 09:45		1
82425224	TOUZEAU Philippe	S2 8	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 14:15		3
03376961	VIEUGUE Nathalie	D2 14	831 / TAR Armes de poi dimanche 24 avril 2016 à 09:45		8
02140283	WARRE Lionel	S2 8	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 14:15		1

-- Fin --



LOIRET TAR 2016

Du 22 avr 2016 au 24 avr 2016

Edité le 12 avr 2016 à 19:41 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * RAPPEL Règlement TAR: le port de LUNETTES DE PROTECTION, du CASQUE ANTIBRUIT et l'usage d'un DRAPEAU DE SECURITE SONT OBLIGATOIRES.
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS. IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

820 Carabine 22 lr		Série	Jour / Heure de tir		Poste
82547174	BAUDE Laurent	S2 16	820 / TAR Carabine 22L dimanche 24 avril 2016 à 11:15		2
830 Pistolet / Revolver		Série	Jour / Heure de tir		Poste
00354010	GELLE Jacques	S3 9	830 / TAR Pistolet/Revo samedi 23 avril 2016 à 14:45		5
03252777	PICARD Alain	S1 15	830 / TAR Pistolet/Revo dimanche 24 avril 2016 à 10:15		5
831 Pistolet Vitesse Militaire		Série	Jour / Heure de tir		Poste
00354010	GELLE Jacques	S3 8	831 / TAR Armes de poi samedi 23 avril 2016 à 14:15		5
03252777	PICARD Alain	S1 14	831 / TAR Armes de poi dimanche 24 avril 2016 à 09:45		5

-- Fin --



LOIRET TAR 2016

Du 22 avr 2016 au 24 avr 2016

Edité le 12 avr 2016 à 19:41 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745275 **J3 SPORTS AMILLY**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * RAPPEL Règlement TAR: le port de LUNETTES DE PROTECTION, du CASQUE ANTIBRUIT et l'usage d'un DRAPEAU DE SECURITE SONT OBLIGATOIRES.
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS. IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

820	Carabine 22 lr	Série		Jour / Heure de tir	Poste	
03153151	BARNAULT Olivier	S1	5	820 / TAR Carabine 22L	samedi 23 avril 2016 à 09:45	2
03036772	BENARD Jean-Paul	S2	16	820 / TAR Carabine 22L	dimanche 24 avril 2016 à 11:15	1
830	Pistolet / Revolver	Série		Jour / Heure de tir	Poste	
03036772	BENARD Jean-Paul	S2	15	830 / TAR Pistolet/Revo	dimanche 24 avril 2016 à 10:15	3
03378506	HAMEAU David	S1	11	830 / TAR Pistolet/Revo	samedi 23 avril 2016 à 16:15	2
03305607	HARTMANN Christian	S3	15	830 / TAR Pistolet/Revo	dimanche 24 avril 2016 à 10:15	10
03463161	PLANARD Michel	S1	11	830 / TAR Pistolet/Revo	samedi 23 avril 2016 à 16:15	3
831	Pistolet Vitesse Militaire	Série		Jour / Heure de tir	Poste	
03036772	BENARD Jean-Paul	S2	14	831 / TAR Armes de poi	dimanche 24 avril 2016 à 09:45	3
03378506	HAMEAU David	S1	10	831 / TAR Armes de poi	samedi 23 avril 2016 à 15:45	2
03305607	HARTMANN Christian	S3	14	831 / TAR Armes de poi	dimanche 24 avril 2016 à 09:45	10
03463161	PLANARD Michel	S1	10	831 / TAR Armes de poi	samedi 23 avril 2016 à 15:45	3

-- Fin --